

219C1432
FR0010918292-FS0768

20 août 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TECHNICOLOR
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 août 2019, la société Bain Capital Credit, L.P¹ (200 Clarendon Street, Boston, MA 02116, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 août 2019, les seuils 5% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 20 881 422 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions TECHNICOLOR sur le marché.

¹Contrôlée par la société Bain Capital Holdings (GP), LLC. La société Bain Capital Credit, L.P. déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions prévues aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 414 461 178 actions représentant autant de droits de vote.